

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Bassin versant : Moros

Nom du cours d'eau : Moros

Station de qualité : 04184195
MOULIN DU HENANT

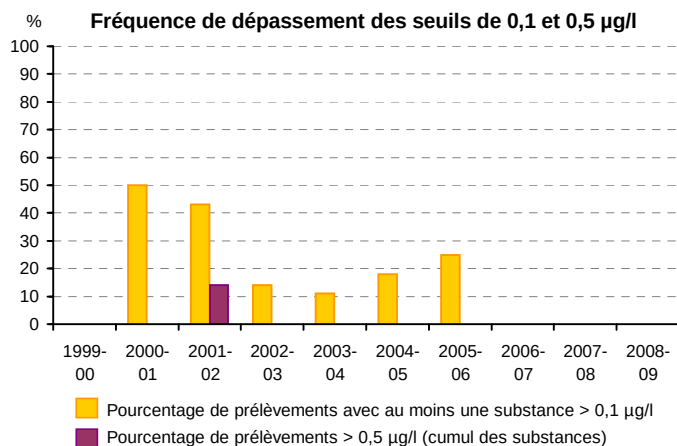
Superficie à la station : 21 km²

Sources des données : Ville de Concarneau

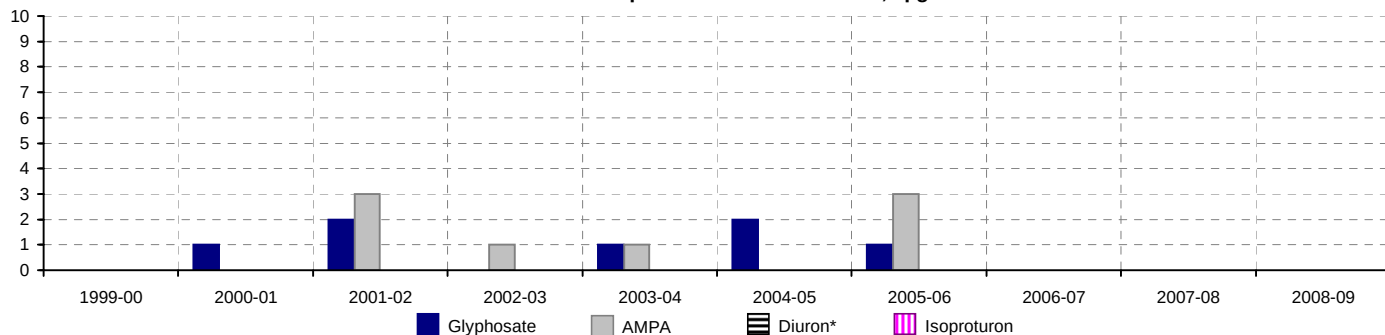
Superficie du territoire d'action : 45 km²

Synthèse interannuelle

	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Nb total de substances recherchées	0	9	30	30	21	14	14	14	1	1
Nb total de substances quantifiées	-	3	6	2	2	3	3	2	0	0
Nb de prélèvements	0	2	7	7	9	11	12	13	1	1
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	1	3	1	1	2	3	0	0	0
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	0,25	0,6	0,2	0,4	0,2	0,5	0,09	-	-
Nb de substances cumulées	-	3	5	1	2	3	2	1	-	-



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 1999 à sept. 2008

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	42	16	8	0,32
Glyphosate	44	10	7	0,299
Atrazine*	35	3	1	0,24
Glufosinate	20	1		0,09
Atrazine déséthyl	36	9		0,065
Alachlore	13	1		0,024
Diuron*	13	1		0,02

Substances de plus fortes concentrations en 2008-2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)

• Le programme BEP sur le bassin versant du Moros a pris fin en 2006 et un Contrat Territorial à l'échelle de la Baie de la Forêt a été signé fin 2009. 2007 à 2009 constituent donc des années de transition pour le suivi de la qualité de l'eau sur ce bassin. Cette situation, ainsi que l'absence de données en 2009, explique les effectifs de prélèvements très faibles pour les 2 dernières années hydrologiques du suivi. D'autre part, pour les 2 derniers prélèvements réalisés en septembre et octobre 2008, seul le glyphosate a été recherché.

• A l'exception d'un prélèvement en 2001-2002, aucun n'a dépassé le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées au cours du suivi. Entre 2000-2001 et 2005-2006, 1 à 3 prélèvements présentaient chaque année un dépassement du seuil de 0,1 µg/l pour au moins une substance. En 2006-2007, aucun prélèvement n'était concerné.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) : ces 2 substances ont été fréquemment recherchées entre 2000-2001 et 2006-2007. Quantifié dans près d'un quart des échantillons, le glyphosate a présenté quelques concentrations supérieures au seuil de 0,1 µg/l, la plus forte étant 0,3 µg/l en avril 2004. Quelques dépassements du seuil de 0,1 µg/l ont également été constatés pour l'AMPA entre 2001-2002 et 2005-2006, avec une concentration maximale de 0,32 µg/l mesurée en août 2006.

• Diuron* : recherchée de 2001-2002 à 2003-2004, la substance n'a été quantifiée qu'une seule fois la première année, à une concentration inférieure à 0,1 µg/l.

• Isoproturon : recherchée régulièrement à partir de 2001-2002, cette substance n'a jamais été quantifiée.

• Le peu de données disponibles au cours des 2 dernières années hydrologiques ne permet pas de préciser l'évolution de la situation sur la fin de la période étudiée. Les résultats obtenus les années précédentes témoignaient d'une faible contamination du bassin par les pesticides, même si la diminution de la diversité des substances recherchées constatée à partir de 2004-2005 peut constituer une limite à une appréciation juste.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage